

DOSSIER N°34 - PROCURATIONS EN DOUANE

DOCUMENTATION

Formulaire type de procuration.....	3
Procuration simplifiée.....	6
Fiche de mandat autorisé sur les crédits.....	7

PROCURATIONS EN DOUANE

Il s'agit de documents officialisant la délégation de pouvoir que donne l'opérateur pétrolier (entrepôt agréé, opérateur enregistré, représentant fiscal) à certaines personnes physiques ou morales qu'il désigne aux fins de le représenter auprès de l'administration des douanes.

Dans un souci d'harmonisation, un arrêté du 28 juin 2006 a opéré une refonte complète du système de procurations en douane.

À l'exception de la **procuración simplifiée** utilisable pour les opérations réalisées à titre occasionnel, le nouveau dispositif de procuración ne comporte plus que **deux documents** qui ont remplacé les anciens modèles de procuración⁽¹⁾ au fur et à mesure de leur renouvellement et, en tout état de cause, au plus tard le 31 décembre 2008. Il s'agit :

- d'une part, du **formulaire type de procuración**, harmonisé et unique, qui permet à l'opérateur
 - de moduler le champ d'application géographique et la portée de la procuración,
 - de fixer la zone géographique au sein de laquelle le mandat qu'il délivre peut être exercé,
 - de lister les pouvoirs qu'il délègue à ses mandataires,
 - de désigner nominalement ses mandataires.

En fonction des besoins à satisfaire, la procuración aura qualité :

- de « procuración première » (autorisation donnant, au profit du mandataire qu'elle désigne, une subdélégation totale ou partielle des pouvoirs reçus du mandant),
- de « procuración dérivée » (les mandataires désignés reçoivent tout ou partie des pouvoirs subdélégués) ;
- de « procuración simple » (procuración n'autorisant pas la subdélégation de pouvoirs).

Les formalités d'enregistrement sont simplifiées : un opérateur peut faire enregistrer une procuración simple ou première auprès du receveur régional de son choix, en vue de son utilisation au niveau national, multirégional ou régional. Le receveur régional qui procède à l'enregistrement d'une procuración doit disposer, aux fins de vérification, du dossier statutaire de l'opérateur, composé :

- des statuts de la société,
- d'un extrait du K bis original,
- de l'acte de nomination du représentant légal ou de l'acte désignant le représentant dûment habilité,
- d'un exemplaire manuscrit de la signature du représentant légal sur papier à en-tête de la société.

(ce dossier statutaire peut déjà avoir été présenté au receveur régional lors de la mise en place d'un cautionnement).

- d'autre part de la **fiche de « mandat autorisé sur les crédits »** (fiche « MACR ») que le mandant doit obligatoirement joindre à la procuración lorsque :
 - le mandant délègue au mandataire le pouvoir d'utiliser ses crédits,
 - et que le mandataire n'est pas un salarié du mandant.



DOCUMENTATION

[Formulaire type de procuración.](#)

[Procuración simplifiée](#)

[Fiche de mandat autorisé sur les crédits](#)

⁽¹⁾ Procurations primaire, locales, tierce procuración, procurations à titre de caution.

Recette régionale/interrégionale des douanes de

PROCURATION AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES

I - Cadre réservé au mandant de la Procuration

La soussignée.....SIREN.....(1)
 représentée par.....(2)
 agissant légalement en qualité de(3)(5)
ou
 dûment habilité par(4)(5)

A. DONNE POUVOIR AUX MANDATAIRES DONT LES NOMS FIGURENT AU VERSO

- 1a** de la représenter auprès de l'administration des douanes, d'accomplir toute formalité intéressant la douane et de signer (5) :
- toutes déclarations et documents d'accompagnement sous tous régimes douaniers, fiscaux, de contributions indirectes et accises (5)
 - toutes soumissions, garanties et actes cautionnés ou non cautionnés (5)
 - tous actes de nature contentieuse (procès verbal, transaction, soumission, mainlevée) (5)
 - tous autres actes de nature non contentieuse (5)
 - toutes conventions (5)
- 1b** d'utiliser :
- son crédit d'enlèvement cautionné et décautionné (5)
 - ses autres garanties et cautionnements mis en place (5)
- 1c** d'acquitter le montant des seuls droits et taxes afférents aux déclarations et actes visés ci-dessus (5)
- 1d** d'acquitter le montant des droits, taxes et pénalités afférents aux déclarations et actes visés ci-dessus (5)
- 1e** de signer toutes obligations cautionnées souscrites en règlement des droits et taxes, qu'elles qu'en soient la nature et la détermination (5)
- 2** de mettre en œuvre les pouvoirs qu'elle a reçus de personnes morales ou physiques (**), par procurations auprès de l'administration des douanes (5) (*)
- 3** de signer les cautions émises dans le cadre de cautionnements intragroupes autorisés par l'administration des douanes par décision en date du..... (5)

B. SUBDÉLÉGATION DE POUVOIRS

- La soussignée**
- AUTORISE les mandataires dont les noms figurent au verso (II Cadre A) qui sont ses salariés, à subdéléguer (5) :
 - à des salariés agissant à son service exclusif, tout ou partie des pouvoirs cochés au I, A de la présente procuration (5)
 - à une autre personne, physique ou morale, tout ou partie des pouvoirs cochés au I, A, points 1a à 1d et point 2 de la présente procuration (5)
 - AUTORISE les mandataires dont les noms figurent au verso (II Cadre B) qui ne sont pas ses salariés, à subdéléguer (5) (**):
 - à des salariés agissant à leur service exclusif, tout ou partie des pouvoirs cochés au I, A, points 1a à 1d et point 2 de la présente procuration (5)
 - à une autre personne physique ou morale, tout ou partie des pouvoirs cochés au I, A, points 1a à 1d et point 2 de la présente procuration (5)
 - N'AUTORISE PAS les mandataires dont les noms figurent au verso (II, Cadre A et/ou B) à subdéléguer les pouvoirs cochés au I, A de la présente procuration (5)

C. VALIDITÉ DE LA PROCURATION

La présente procuration

- mise en place (6)
- annulant et remplaçant celle enregistrée le sous le n°..... (7)

prend effet à la date de son acceptation par le receveur régional des douanes. Elle reste valable jusqu'à la réception par le receveur régional des douanes d'un avis de résiliation adressé par lettre recommandée avec accusé de réception. Cet avis de résiliation deviendra effectif huit jours francs après sa réception par le receveur régional.

La présente procuration est valable dans le ressort territorial:

- de l'ensemble des recettes régionales des douanes de France métropolitaine et des DOM (5)
- de l'ensemble des recettes régionales des douanes de France métropolitaine (5)
- de la ou des recette(s) régionale(s) des douanes (5)

Fait à, **le** **Le mandant**

II – Cadre réservé aux mandataires de la procuration

Nous soussignés mandataires, dont les noms sont indiqués aux cadres A et B1 ou B2 ci-dessous :

1° acceptons la présente procuration dans tous ses éléments ;

2° déclarons avoir pris connaissance des dispositions :

- de l'article 293-A-1 du code général des impôts rendant la personne effectuant la formalité déclarative, solidairement tenue au paiement de la TVA en représentation indirecte ;
- de l'article 395.1 du code des douanes rendant les signataires des déclarations pénalement responsables des diverses irrégularités susceptibles d'être relevées dans lesdites déclarations ;
- de l'article 19 du code des douanes de l'Union et nous engageons à présenter le mandat de représentation (présent ou autre) à toute réquisition du service des douanes françaises ;
- des articles 77 à 88 du code des douanes de l'Union et reconnaissons, en représentation indirecte, être débiteur de la dette douanière (cette disposition concerne uniquement les mandataires repris au cadre B).

3° reconnaissons avoir pris connaissance des dispositions de l'article 19 du CDU et 5 de l'arrêté du 13 avril 2016 modifié qui établissent qu'en cas de procuration entre RDE, le représentant apparaissant sur la déclaration en douane est réputé agir en son nom et pour son compte s'il ne dispose pas de la preuve écrite de l'habilitation de la personne représentée.

CADRE A – MANDATAIRES PERSONNES SALARIÉES DU MANDANT (8)

Nom du mandataire	Prénom	Signature

Cadre B – MANDATAIRES PERSONNES NON SALARIÉES DU MANDANT (9)

B/1 - Personne morale :..... SIREN.....(1)

représentée par(2)

▪ agissant légalement en qualité de (3)

ou

▪ dûment habilité par (4)

Nom du mandataire	Prénom	Signature

B/2 - PERSONNES PHYSIQUES

Nom du mandataire	Prénom	Signature

Acceptée le :

Numéro d'enregistrement : (code RR-RI / année / série propre à la RR-RI /

Le receveur régional - interrégional des douanes,

RENOIS :

- (1) Dénomination sociale, adresse et n° SIREN
- (2) Nom et prénom
- (3) Qualité du représentant légal (Président directeur général, gérant, etc.)
- (4) Statuts de la société, décision du conseil d'administration (en indiquant la date de la décision) ;
procuration auprès de l'administration des douanes (en indiquant la date et la recette régionale des
douanes d'enregistrement)
- (5) Cocher la ou les case(s) correspondante(s)
- (6) Cocher cette case lorsqu'il s'agit d'une mise en place
- (7) Cocher cette case lorsque la procuration a pour effet d'annuler une procuration précédente (Indiquer
alors le n° et la date d'enregistrement de cette dernière)
- (8) Cadre à servir uniquement lorsque les pouvoirs sont donnés à des salariés du mandant
- (9) Cadre à servir lorsque les pouvoirs sont donnés à une autre personne morale (Cadre B1) ou à une ou
plusieurs personne(s) physique(s) (Cadre B2)

Avertissements :

(*) Lorsque le mandataire, non salarié du mandant met en œuvre les pouvoirs reçus par le mandant de la part d'autres personnes, physiques ou morales, les crédits et garanties que détient ce mandant ne peuvent être utilisés.

(**) Lorsque le mandataire, non salarié du mandant, délègue les pouvoirs reçus du mandant à une autre personne physique ou morale, les crédits et garanties que détient ce mandataire ne peuvent être utilisés.

(***) Indiquer, les identités des personnes physiques ou morales connues à ce jour et visées dans cet alinéa par tout moyen joint à la présente procuration dans le cadre d'une délégation entre RDE. En tant que de besoin, si nécessaire une mise à jour pourra être demandée par le service.

Illustrations :**Pouvoirs visés au I, A, point 1a**

Par « tous autres actes de nature non contentieuse », il y a lieu d'entendre, notamment, les constatations établies dans le secteur des huiles minérales.

Par « toutes conventions », il y a lieu d'entendre, notamment, les conventions établies dans le cadre des procédures de dédouanement, les conventions de téléservice d'accès au portail Prodouane.

PROCURATION SIMPLIFIÉE AUPRÈS DE L'ADMINISTRATION DES DOUANES (1) (2)

Nous soussignés (3)

donnons pouvoir à (3)

pour réaliser en notre nom auprès de l'administration des douanes françaises (4)

la déclaration ou l'acte auquel la présente procuration est annexée.

Fait à, le.....

Le mandataire (5)

Le mandant (6)

RENOIS

(1) La procuration simplifiée peut être utilisée lorsque l'opération en cause est réalisée à titre occasionnel.

(2) Lorsqu'elle n'est pas établie en langue française, la procuration doit être accompagnée si nécessaire d'une traduction.

(3) Pour les personnes physiques : nom, prénoms, profession et adresse commerciale ; pour les sociétés : dénomination sociale, activité et adresse du siège social.

(4) Indiquer les services des douanes.

(5) La procuration en douane doit être établie pour un seul mandataire, lequel doit signer cet acte, la signature étant précédée de la formule : « *Bon pour acceptation de pouvoir* ».

(6) La signature manuscrite du mandant doit être précédée de la mention : « *X mots ou lignes rayé(e)s, nuls* », écrite de la main du signataire.

FICHE MACR

(Mandat Autorisé sur les CRédits)

à joindre à la procuration, s'il y a lieu

(cf les points II-2-2-2 et II 3-2-1 du présent BOD)

Le mandat de la procuration visée au bas de la présente :⁽¹⁾

- autorise le(s) mandataire(s) désigné(s)

- à utiliser :

sa garantie globale enregistrée par le receveur régional à⁽²⁾

son crédit d'enlèvement, enregistré par le receveur régional à⁽²⁾

sa (ses) garantie(s)⁽²⁾⁽³⁾

enregistrée(s) par le receveur régional à.....

- en garantie des formalités qui seront accomplies auprès des services douaniers de :

RECETTE RÉGIONALE DE	
Service douane de rattachement (recette centrale, recette principale de ...)	Sites d'activité (agences de, EFS de, dépôt de
Service douane de rattachement (recette centrale, recette principale de ...)	Sites d'activité (agences de, EFS de, dépôt de
RECETTE RÉGIONALE DE	
Service douane de rattachement (recette centrale, recette principale de ...)	Sites d'activité (agences de, EFS de, dépôt de
Service douane de rattachement (recette centrale, recette principale de ...)	Sites d'activité (agences de, EFS de, dépôt de
RECETTE RÉGIONALE DE	
Service douane de rattachement (recette centrale, recette principale de ...)	Sites d'activité (agences de, EFS de, dépôt de
Service douane de rattachement (recette centrale, recette principale de ...)	Sites d'activité (agences de, EFS de, dépôt de

Fait à..... **le**

Le mandant de la procuration

(signature)

Acceptée le

En lien avec la procuration enregistrée sous le numéro (code RR/année/série propre à la RR)

Le receveur régional des douanes à

⁽¹⁾ Dénomination sociale et SIREN
⁽²⁾ Cocher la ou les cases correspondantes
⁽³⁾ Préciser les garanties concernées